

n°51

DÉCEMBRE 2020

 **générations**
FUTURES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION



**ENSEMBLE, DÉCIDONS DE L'AVENIR
DE NOTRE ALIMENTATION !**

Dossier à lire en p. 6



Initiative Citoyenne Européenne: SAUVONS LES ABEILLES ET LES AGRICULTEURS!

Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain

FR

OBJET:

Afin de protéger les abeilles et la santé des citoyens, nous demandons à la Commission de proposer des actes juridiques visant à supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici à 2035, rétablir la biodiversité et aider les agriculteurs pendant cette phase de transition.

PRINCIPAUX OBJECTIFS:

Réduire progressivement de 80 % l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture de l'UE d'ici à 2030, en commençant par supprimer les produits les plus dangereux, de manière à ne plus recourir à des pesticides de synthèse à l'horizon 2035; restaurer les écosystèmes naturels dans les zones agricoles pour que l'agriculture devienne un moyen de rétablir la biodiversité; réformer l'agriculture en accordant la priorité à une agriculture diversifiée et durable à petite échelle, en favorisant une augmentation rapide des pratiques agroécologiques et biologiques et en permettant une formation des agriculteurs et une recherche indépendantes en matière d'agriculture sans pesticides et sans OGM.

Dispositions des traités jugées pertinentes par les organisateurs: Art. 38 et suivants TFUE, art. 43 TFUE, art. 114 TFUE, art. 191 TFUE, art. 192.1 TFUE, art. 289 TFUE, art. 291 TFUE, art. 294 TFUE. Je soussigné, certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente initiative citoyenne.

**À REMPLIR PAR LES
SIGNATAIRES EN LETTRES
CAPITALES!**

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance	Date, signature	
Type du document d'identification personnel	Numéro du document d'identification personnel		
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance	Date, signature	
Type du document d'identification personnel	Numéro du document d'identification personnel		
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance	Date, signature	
Type du document d'identification personnel	Numéro du document d'identification personnel		
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Prénoms complets		Noms de famille	
Rue, numéro			
Code postal	Ville	Pays	Nationalité
Date de naissance	Lieu de naissance	Date, signature	
Type du document d'identification personnel	Numéro du document d'identification personnel		
<input type="checkbox"/> Passport <input type="checkbox"/> Carte d'identité			

Déclaration de confidentialité: conformément au règlement général sur la protection des données, vos données à caractère personnel renseignées dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de soutien de l'initiative et mises à la disposition des autorités nationales compétentes aux fins de vérification et de certification. Vous avez le droit de demander aux organisateurs de cette initiative l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de ces données et la limitation de leur traitement. Vos données seront conservées par les organisateurs pendant une période maximale de 18 mois à compter de la date d'enregistrement de l'initiative citoyenne proposée, ou d'un mois à compter de la présentation de l'initiative à la Commission, la date la plus proche étant retenue. Elles peuvent être conservées au-delà de ces limites en cas de procédures judiciaires ou administratives, au maximum une semaine après la clôture de ces procédures. Sans préjudice de tout autre recours administratif ou judiciaire, vous avez le droit de déposer à tout moment une plainte auprès de l'autorité de protection des données, en particulier dans l'Etat membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si vous considérez que vos données ont fait l'objet d'un traitement illégal. Les organisateurs de l'initiative citoyenne sont les responsables du traitement au sens du règlement général sur la protection des données et peuvent être contactés à l'adresse des coordonnées figurant dans le présent formulaire. Les coordonnées du délégué à la protection des données (le cas échéant) sont disponibles à l'adresse web de l'initiative dans le registre de la Commission européenne, comme indiqué dans le présent formulaire. Les coordonnées de l'autorité nationale compétente qui recevra et traitera les données à caractère personnel, et les coordonnées des autorités nationales de protection des données qui peuvent être consultées sur: <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public-data-protection/> • Numéro d'enregistrement: 30/09/2019 • Adresse internet de l'initiative citoyenne dans le registre de la Commission européenne: <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/organizing/details/2019/000016> • Norme et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Karl BAR (karl.bar@umw.at) • Noms des autres organisateurs enregistrés: François VELLERETTE, Polyvert NICOLOPOULOU STAMATI, ArneMarie MARKT, Noa SIMON DELSO, Constantin DOBRESCU • Site internet de l'initiative citoyenne: www.savebeesandfarmers.eu

L'ÉDITO



SOMMAIRE

P.4 FOCUS

P.5 ACTUALITÉS

P.6 DOSSIER

ENSEMBLE, DÉCIDONS DE
L'AVENIR DE NOTRE
ALIMENTATION !

P.9 DÉSINTOX

L'ACTUALITÉ DES
RÈGLEMENTATIONS SUR
LES PRODUITS CHIMIQUES !

P.10 ALTERNATIVES

16ÈME ÉDITION DE LA SPAP
DU 20 AU 30 MARS 2021 !

P.11 JOURNAL DES RELAIS

P.12 SOUTIEN

ADHÉREZ, FAITES UN DON
OU PARRAINEZ UN PROCHE !

Décembre 2020 / n°51

Lettre d'information de
Générations Futures,

179 rue La Fayette, 75010 Paris

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmén, Nadine Lauverjat .

Conception graphique et mise en
page : Alice Senant.

Relecture : Pascale Laillier · François
Veillerette.

Rédaction : Ensemble de l'équipe de
Générations Futures.

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Quelle étrange (quelle triste) année que cette année 2020. La crise sanitaire nous aura rappelé **la fragilité** de nos modèles de société et l'urgence de **protéger l'essentiel** : notre santé et celle de nos proches. Les crises que nous vivons – sanitaire, environnementale, économique et sociale - nous obligeront sûrement à développer **des modèles autrement plus résilients** que ceux que nous avons adoptés jusqu'à présent. Cette période doit plus que jamais nous inciter à **agir de manière positive, efficace** et dans une direction qui, nous l'espérons, nous permettra d'amortir les chocs à venir.

Ainsi, pour le dossier de cette nouvelle lettre d'information, nous avons fait le choix de mettre en perspective **la nécessité de soutenir et de promouvoir un modèle agricole et alimentaire vraiment durable**. Les échéances européennes, notamment la future Politique Agricole Commune, vont donner le La pour les sept prochaines années. Nous devons **rester mobilisés** pour faire entendre à nos gouvernants la nécessité de **prendre les mesures qui s'imposent** pour nous permettre de **tendre vers des modèles durables** et cette fameuse **souveraineté alimentaire** que l'actuel ministre de l'Agriculture invoque sans cesse. Sa définition de la souveraineté alimentaire n'est probablement pas celle que nous nous en faisons et que nous comptons promouvoir dans le cadre de la prochaine Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides **dont ce sera le thème en 2021**. Mais qu'importe, nous la porterons ensemble aussi engagés que possible, et les reculs, comme le récent vote en faveur du retour des néonicotinoïdes, n'entameront pas notre détermination ! D'autant qu'en parallèle nous **enrangeons quelques victoires**, comme ce fut le cas sur le dossier du mancozèbe ou dans le dossier de la protection des espèces protégées du coteau de Chartèves dans l'Aisne !

Alors ensemble, **restons déterminés** !

François Veillerette
Directeur de Générations Futures



ACTUALITÉS

DE BELLES VICTOIRES !

Victoire : pas de vignes sur un coteau qui héberge des espèces protégées !

Notre association a fait suspendre l'Arrêté du Préfet de l'Aisne du 10 juillet 2020 autorisant la mise en culture viticole du coteau de Chartèves dans l'Aisne et la destruction d'espèces protégées s'y trouvant par une ordonnance du Tribunal administratif d'Amiens du 9 novembre 2020. C'est une belle victoire pour les défenseurs de la nature en Picardie !

L'affaire n'est pas terminée car le Préfet peut faire appel de cette décision. De plus, le jugement sur le fond aura lieu dans plusieurs mois.

« Aujourd'hui cette victoire rebat les cartes et donne des perspectives pour un nouvel accord local sur le coteau de Chartèves plus favorable à la nature et à la biodiversité ».

Victoire de l'agriculteur Paul François face au géant Monsanto-Bayer !



Mercredi 21 octobre, l'agriculteur victime de l'herbicide « Lasso » a gagné en cassation face à la firme agrochimique américaine qui commercialisait ce produit.

Depuis son **intoxication en avril 2004**, Paul-François a développé des **troubles neurologiques** et s'est battu pour **réclamer justice** auprès du géant Bayer-Monsanto. Son action en justice a débuté en **2007**. Ce n'est que **13 ans plus tard** que l'affaire se clôture enfin.

Génération Futures se félicite du rejet du pourvoi

en cassation de Monsanto contre la décision de la Cour d'appel de Lyon de 2019. La société avait alors été reconnue **responsable** du dommage causé à Paul François par un pesticide de la firme, depuis rachetée par Bayer. Cette décision met fin à une longue procédure et **la Cour d'appel de Lyon va pouvoir maintenant statuer sur les dommages et intérêts.**

« C'est la victoire du pot de terre contre le pot de fer et aussi celle d'un agriculteur courageux à l'extrême et de sa famille ! »

Victoire: le Mancozèbe, fongicide dangereux, ne sera pas réautorisé !



Nouvelle victoire pour Génération Futures et ses partenaires : les gouvernements européens ont décidé de **retirer l'autorisation du fongicide mancozèbe** dans le cadre d'une réunion organisée par la Commission européenne les 22 et 23 octobre derniers. Cette décision est une très bonne nouvelle, car ce pesticide est aujourd'hui **très préoccupant pour la santé**

humaine et l'environnement. Cette substance est en effet suspectée d'être toxique pour la reproduction humaine et répond aux **critères européens des perturbateurs endocriniens.**

Ce retrait du mancozèbe est une belle victoire pour les ONG qui se battent depuis longtemps pour obtenir son retrait !

ACTUALITÉS

LES COMBATS EN COURS

Vote du retour des néonicotinoïdes : un contresens historique !

Après les député.es, **le Sénat a donné le 27 octobre son feu vert à la ré-autorisation des néonicotinoïdes** après un débat des plus clivants. Malgré l'opposition déterminée de nombreux sénateurs et sénatrices, une majorité (à 56 voix) a décidé d'entériner une décision qui met à mal la biodiversité dans un état déjà catastrophique et la durabilité de nos pratiques agricoles. Après son passage dans le cadre de la commission mixte paritaire, la

loi a été votée par le parlement le 29/10 à l'Assemblée nationale puis le 4/11 au Sénat, mais qu'on se

le dise : **nous n'en resterons pas là ! Rendez-vous sous peu.**



www.generations-futures.fr/actualites/vote-neonicotinoides-senat/

Des métaux lourds et des HAPs* très toxiques non déclarés retrouvés dans des herbicides autorisés en France !

Une nouvelle étude scientifique publiée par les professeurs Gille-Éric Séralini et Gerald Jungers interroge sur **la façon dont les pesticides sont évalués en Europe et en France**. Dans le cadre de cette recherche, les scientifiques ont analysé 14 formulations d'herbicides sans glyphosate par spectrométrie de masse et **les résultats sont effrayants !**



Ils montrent la présence **fréquente de substances très dangereuses qui ne sont pas indiquées** sur l'étiquette des produits. Des métaux lourds y atteignent des **niveaux toxiques** jusqu'à 39 mg/L, incluant fer, plomb, nickel, silicium, titane et arsenic. Des hydrocarbures polycycliques aromatiques **très cancérogènes** comme le benzo (A) pyrene ont aussi été détectés dans 12 d'entre eux de 32 à 2430 µg/L.

Selon une jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2019, les industriels ont l'obligation **de prouver l'innocuité de leurs produits et de déclarer et analyser** l'ensemble des principes actifs tant **pour leurs effets isolés que pour leurs effets mélangés** entre

eux. Cette étude souligne bien que « tous les HAP et métaux lourds détectés pourraient être utilisés comme biocides **par eux-mêmes** sur le long terme » et qu'ils « n'ont pas été déclarés ». C'est donc une violation de la jurisprudence européenne citée ci-dessus ! Nos associations s'interrogent sur **la légalité de l'évaluation** des pesticides analysés et des substances toxiques présentes non déclarées sur les étiquettes des produits concernés !

Pour aller plus loin, retrouvez notre article dédié : www.generations-futures.fr/actualites/toxique-s-caches/

*Hydrocarbure Aromatique Polycyclique

DOSSIER

ENSEMBLE, DÉCIDONS DE L'AVENIR DE NOTRE ALIMENTATION !



Chacun peut constater que **le modèle agricole actuel**, dépendant des pesticides, **est à bout de souffle** et ne permet pas d'assurer un haut niveau de protection de la santé des populations et de leur environnement. Il est essentiel de le réformer, mais **les décideurs publics tant français qu'européens ne semblent pas de cet avis !** Prenons l'exemple de la loi Egalim*, qui a fêté ses 2 ans en octobre dernier. Le constat d'échec est sans appel : **la quasi-totalité des indicateurs sont au rouge** et aucune des ambitions et bonnes intentions déclarées en grande pompe n'a été suivie d'effets !

Il y a un an, nos organisations alertaient sur **le manque de volonté et de moyens** prévus pour assurer la mise en œuvre de cette loi pourtant peu ambitieuse. Pire encore, là où nous attendions des amorces de transition, nous constatons de nouveaux reculs : retour des néonicotinoïdes, dégradation du revenu paysan au profit de l'agro-industrie, augmentation de la consommation de pesticides... Or la dégradation de notre environnement social et naturel se poursuit, le nombre de paysans diminue, la biodiversité poursuit son effondrement, la précarité alimentaire explose...

Face à cet immobilisme des réglementations tant national, qu'européen, nous **restons mobilisés** pour exiger des décideurs publics **un changement de modèle radical !**

1. Union européenne : maintenons la pression sur la Commission !

C'est avec une grande déception que Générations Futures et 40 autres associations environnementales, membres du collectif Pour Une Autre PAC ont pris connaissance du vote, par les eurodéputés, de la réforme de la Politique Agricole Commune **sans ambition, calquée sur le contenu de la précédente.** Si nos organisations constatent **des**

améliorations sur certains domaines, notamment la question de l'Organisation Commune des Marchés, ces dernières **ne permettront pas un changement strict du paradigme** au sein duquel s'inscrit cette politique commune depuis 1962. Or, Générations Futures ne cesse de le rappeler : nous ne pourrions nous inscrire dans un système durable, plus respectueux

des populations et de l'environnement qu'en initiant **un changement en profondeur** du modèle prédominant en matière d'agriculture et d'alimentation.

Pour en savoir plus sur ce vote, rendez-vous sur notre article dédié : www.generations-futures.fr/actualites/vote-pac/

*Le 1er novembre 2018, était promulguée la loi pour l'Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite Loi Egalim

ACTION : Exigez de la Commission européenne qu'elle prenne de réelles mesures ambitieuses sur le sujet des pesticides en Europe !

En tant que citoyens européens, nous avons **le droit et le pouvoir de décider de l'avenir de notre alimentation** ! Si les publications récentes de textes européens majeurs encadrant l'utilisation des pesticides mettent en évidence un réel manque d'ambition en matière de protection de la santé des populations et de l'environnement, **nous**

devons rester mobilisés, car tout n'est pas encore joué ! En effet, **de nouvelles fenêtres de négociations** entre les décideurs européens sont à venir d'ici à mars prochain. Il nous reste donc encore quelques mois déterminants pour **maintenir la pression sur les instances législatives européennes** !

Grâce à l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE), outil

démocratique de l'UE, exigez de la Commission qu'elle :

- **Supprime** les pesticides de synthèse d'ici à 2035,
- **Restaure** la biodiversité,
- **Soutienne** les agriculteurs dans la transition.

Comme **plus de 400 000 Européens**, **signez et diffusez au maximum** cette ICE !

Éléments clés :

But : en finir avec les pesticides de synthèse au sein de l'UE.

Objectif : 1 million de signatures dans au moins 7 États membres (55 000 pour la France).

Date butoir : le 30 mars 2021, à minuit.

PROCÉDURES

1 Signez en ligne : www.savebeesandfarmers.eu/fra/

Conseil pour optimiser la signature de cette ICE :

La 1ère page du formulaire est une invitation à adhérer à la newsletter. Cliquez sur "Passer et aller directement à la signature de l'initiative à l'étape 2" pour accéder à la signature de l'ICE !

Pourquoi préciser votre n° de carte d'identité ? Pour prouver que vous êtes ressortissant européen. Vos données seront gérées par un organisme sécurisé et supprimées après confirmation !

Rejoignez-nous!

Signer ici Language

Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain

Veuillez sélectionner un pays
France

Type de document/numéro
Carte nationale d'identité

Numéro

Prénoms complets
eg. Leonardo

Noms de famille
eg. da Vinci

Date de naissance
/ / aaaa

Lieu de naissance

Rejoignez-nous!

389 460 participants

Devenir membre du mouvement

Prénom

Nom de famille

Adresse e-mail

Pays Pays

Souhaitez-vous recevoir notre newsletter?
 Oui Non

J'accepte la politique de confidentialité

CONFIRMER ET CONTINUER >

> Passer et aller directement à la signature de l'initiative à l'étape 2

2 Remplissez, signez et découpez le formulaire papier en p.2 et renvoyez-le au : 179, Rue Lafayette, 75 010, Paris.

2. Agir au niveau national

ACTION 1 : Notre bataille juridique contre les néonicotinoïdes !

La loi entérinant le retour des néonicotinoïdes a donc été adoptée début novembre par le parlement. **Notre association avait annoncé dès les premières menaces en août du retour de ces insecticides, agir par tous les moyens légaux** pour empêcher le gouvernement de donner satisfaction au lobby de l'agrochimie, et dans ce cas particulièrement des betteraviers. La première phase de plaidoyer et de mobilisation citoyenne n'aura pas permis d'atteindre cet objectif mais notre détermination n'en reste pas moins à son maximum !

Ainsi, s'ouvre à nous une phase juridique que nous allons déployer. Première étape : la saisine du conseil constitutionnel (CC) le 10 novembre par des parlementaires opposés à cette loi. Notre ONG a soutenu cette saisine en transmettant une note juridique dans le cadre des "portes étroites" au CC. Nous avons fondé notre propos sur 3 axes : la violation du principe de protection de l'environnement, la violation du principe de protection de la santé et enfin la violation du principe de précaution. D'autres étapes suivront.

Notre association va engager des recours devant le Conseil d'Etat pour attaquer décrets et arrêtés accompagnant la loi ainsi que les autorisations de mise sur le marché devant le tribunal administratif !

Comme vous pouvez le constater, nous restons plus que jamais combatifs et mobilisés sur le sujet et vous tiendrons régulièrement informés des avancées.

ACTION 2 : Générations Futures attaque en justice des autorisations de mise sur le marché d'herbicides à base de glyphosate !

Le dossier du glyphosate est loin d'être refermé ! Comme vous le savez, la promesse d'interdire l'herbicide toxique faite il y a trois ans par Emmanuel Macron n'a pas été tenue, ce qui a provoqué, comme pour le retour des néonicotinoïdes, des réactions vives de la population et des divisions dans la majorité. Le rapport récent publié par l'ANSES n'est en outre pas fait pour nous rassurer ! En effet le 09 octobre 2020, l'agence

avait lancé, dans le cadre "du plan de sortie du glyphosate" engagé par le gouvernement, une évaluation des alternatives non chimiques à cet herbicide, dont les résultats ont été rendus publics. Le moins que l'on puisse dire est que ce rapport entérine la non interdiction de l'herbicide ! **Comme vous pouvez l'imaginer, notre association ne compte pas en rester là !**

Avec nos conseils juridiques, nous avons entamé plusieurs procédures à la fois devant le Pôle santé publique du Tribunal Judiciaire de Marseille pour tromperie aggravée mais également contre les récentes autorisations de mises sur le marché ! Toujours active, notre association **ne lâchera rien !**

Toutes ces actions juridiques ont **un coût élevé** et nous ne pourrions les mettre en place **sans votre soutien financier**. Vous souhaitez agir à nos côtés ? Alors, **faites un don à notre association** pour financer ces recours juridiques ! D'avance, merci !

Faites un don en ligne via notre formulaire sécurisé : www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/

Soutenez-nous par chèque à l'ordre de Générations Futures, à retourner au 179, Rue Lafayette, 75 010 !

Stratégie européenne sur les produits chimiques : la santé et l'environnement priment enfin sur les intérêts économiques !

Le 14 octobre, la Commission a publié la stratégie européenne durable sur les produits chimiques, qui s'inscrit dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe lancé en décembre 2019. En pratique, **cette stratégie vise à réduire les risques liés à la production et à l'utilisation de produits chimiques dangereux, tout en encourageant l'innovation pour le développement de**

solutions alternatives sûres et durables. Cette stratégie indispensable **affiche un cap pour sortir** de la dépendance aux substances chimiques toxiques et **ouvrir la voie** à une économie circulaire sûre et responsable, **mais n'envoie pas un message ferme aux industriels** qui sont responsables de la dissémination de substances dangereuses pour la santé et l'environnement.

De nombreuses zones d'ombres persistent quant à la mise en application des mesures annoncées. Nous resterons donc **vigilants** sur les suites données à ces annonces.

Retrouvez notre article dédié : desintox.generations-futures.fr/actualites/publication-strategie-durable-produits-chimiques/

4ème plan national santé environnement : une occasion manquée !

Au niveau national, **la France a récemment publié le projet du 4ème plan national santé environnement (PNSE4)**. Copiloté par les ministères de l'Écologie et de la Santé, il annonce pour les quatre années à venir un ensemble de mesures à prendre pour **réduire les risques sanitaires** liés à la pollution généralisée de notre environnement.

Malheureusement, cette 4ème édition n'est absolument pas à la hauteur des enjeux de santé publique actuels ! Aujourd'hui, la pollution de l'air extérieur est considérée comme la première source de mortalité environnementale. De plus, la crise de la Covid-19 nous a poussés à repenser nos

modes de vie, ainsi que notre rapport à notre environnement puisque nous savons maintenant que la pollution peut avoir un rôle dans l'impact de ce virus. **Cette épidémie continue de mettre en lumière un grand nombre de dysfonctionnements et interroge sur les choix faits en matière de santé publique.**

Générations Futures attendait donc **un plan ambitieux** qui affiche **des mesures fortes**. Or, **aucun objectif tangible ni aucune mesure coercitive** pour réduire notre exposition aux polluants environnementaux n'est annoncée. Ce quatrième volet reste ancré dans une vision passée de la santé environnementale et peine à proposer des



mesures réellement protectrices !

Le PNSE4 est mis à la consultation du public **jusqu'au 10 décembre**. Nous avons besoin de vous pour **relayer nos demandes et faire évoluer son contenu**.

Participez dès maintenant à cette consultation ici :

shaketonpolitique.org/consultations/pnse4/

ALTERNATIVES

LA SPAP REVIENT EN 2021 POUR SA 16ÈME ÉDITION DU
20 AU 30 MARS !

La SPAP, KÉSAKO ?

Organisée par Générations Futures et une cinquantaine d'organisations partenaires, cette campagne de promotion des alternatives aux pesticides répond à 3 objectifs :

- **INFORMER** les citoyens,
- **PROMOUVOIR** des solutions alternatives,
- **FÉDÉRER** un réseau d'acteurs.

Le nouveau thème enfin dévoilé !

Cette année, **la souveraineté alimentaire** sera à l'honneur ! Il sera donc particulièrement question des circuits courts, d'autosuffisance, du droit des producteurs à choisir comment produire et celui des consommateurs à choisir quoi consommer. Ce thème transversal a le grand intérêt de pouvoir couvrir également les enjeux liés à la biodiversité, l'alimentation, la santé, ou encore le climat. Il s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le cadre des actuelles négociations autour de la PAC, des choix des modèles agricoles que nous voulons pour demain (avec ou sans néonicotinoïdes par exemple et plus généralement avec ou sans pesticides de synthèse).

Pour cette 16ème édition, **les restrictions sanitaires sont de rigueur** et les organisateurs devront les prendre en compte. C'est pourquoi les événements — si possible extérieurs — dupliquables à la fois **en présentiel** et **en ligne** sont à privilégier. Tout le monde peut organiser un événement : associations, collectivités locales ou simples citoyens. Pas besoin de gros moyens, d'une longue expérience ou de nombreux soutiens : ensemble, **sensibilisons le plus grand nombre** et prouvons à nos décideurs publics que **d'autres formes d'agricultures**, plus durables et respectueuses de notre santé et de notre environnement, **existent** !



De nombreux « **temps forts** » **nationaux** auront également lieu : défis en ligne, concours artistiques à destination des écoles, mais aussi des lycées, grande conférence en ligne... Nous **multiplierons les actions** pour promouvoir au maximum les alternatives existantes, efficaces et durables aux pesticides dangereux !

Participez à la SPAP 2021 !

N'attendez plus pour **inscrire** votre événement et **vous mobiliser** à nos côtés !

Inscrivez dès maintenant vos événements sur le site de la SPAP : www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/comment-faire/

Contactez Virgile, chargé de la campagne Alternatives, **pour des informations complémentaires** sur l'organisation d'événements ou pour lui faire part de vos idées !

Mail : alternatives@generations-futures.fr / Tél : 09 70 46 79 19

JOURNAL DES RELAIS

ACTUALITÉS

Un nouveau relais local ouvre ses portes près de Limoges !

Nous sommes ravis de vous annoncer l'**ouverture d'une nouvelle antenne locale** par Benoît, dans le département de la **Haute-Vienne (87)** ! C'est une **troisième ouverture** depuis le mois de mai, qui nous permet d'être **au plus près des problématiques locales** liées aux polluants chimiques.

Pour contacter le relais de Limoges et rester informé de ses actualités :

✉ limoges@generations-futures.fr

🌐 limoges.generations-futures.fr/



La carte de France des relais locaux

Les antennes de Générations Futures mobilisées sur le terrain !

Chaque mois, lorsque les conditions sanitaires le permettent, nos groupes bénévoles **sont présents à des événements grand public, organisent des conférences, interviennent dans des écoles ou interpellent les médias** pour sensibiliser sur la **dangerosité** des polluants chimiques et leurs **alternatives** existantes ! Leur travail nous est d'un précieux soutien !



Générations Futures Bordeaux **en soutien** à l'association **Alerte aux Toxiques**, **sujet d'une plainte** par le CIVB.



Générations Futures Lyon a profité du festival **Agir à Lyon** pour **sensibiliser** les nombreux participants à la **problématique des pesticides** et des **alternatives existantes** !



Nos antennes **se sont mobilisées** dans le cadre de l'événement **Notre Assiette Pour Demain** organisé par le Collectif **Monsanto-Bayer** autour de l'enjeu de **la réforme de la PAC** !

Les problématiques liées aux pesticides et autres chimiques **vous intéressent** et **vous souhaitez vous mobiliser** sur ces enjeux **dans votre département** ? Alors n'hésitez plus et **devenez relais local de Générations Futures** pour porter haut et fort nos revendications à l'échelle de votre département ! Contactez dès maintenant **Émilie**, en charge des relais locaux de Générations Futures : adherent@generations-futures.fr.

Retrouvez les sites de nos antennes locales présentes sur le territoire français sur notre rubrique dédiée : www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/

SOUTENEZ NOS ACTIONS !

1 DON DE 100€ = 1 COÛT DE 34€
POUR LES PERSONNES IMPOSABLES



Créer de nouveaux
relais locaux !



Protéger les victimes
des pesticides !



Financer notre bataille
contre les néonics !

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LES GÉNÉRATIONS FUTURES ET LA BIODIVERSITÉ !

Faites un don ou
adhérez à
l'association en
2020 !



NOUS SOUTENIR PAR CHÈQUE !

Envoyez-nous sur papier libre vos coordonnées complètes en joignant votre chèque de soutien* à l'ordre de **Génération Futures** au 179, rue Lafayette, 75 010 Paris.

*Adhésion bas revenus : **10€** | Adhésion usuelle **25€** | Adhésion couple **50€** et plus...



FAIRE UN DON OU UNE ADHESION EN LIGNE !

Accédez à notre formulaire sécurisé en ligne : www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/

Chaque geste compte ! D'avance, merci !